

Discours d'inauguration du Musée de l'histoire de l'immigration

Mesdames et messieurs les ministres,

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Mesdames et messieurs les ambassadeurs,

Monsieur le Défenseur des droits,

Madame la Présidente du Conseil d'Administration, chère Mercedes ERRA,

Monsieur le Président du Conseil d'Orientation, Cher Benjamin STORA,

Monsieur le Directeur Général,

Mesdames, messieurs,

Je suis fier d'inaugurer aujourd'hui le Musée de l'Histoire de l'Immigration et de rappeler le rôle qui est le sien, dans nos institutions culturelles et éducatives.



Il s'agit de comprendre notre histoire pour aller vers l'avenir. Fernand BRAUDEL avait eu cette formule dans son dernier livre : « définir le passé de la France, c'est situer les Français dans leur propre existence ». Telle est la vocation du Musée national de l'Histoire de l'Immigration, rendre aux immigrés la place qui leur revient dans le récit national et se donner ainsi les moyens d'aborder de façon sereine la question toujours posée de l'immigration.

La vocation de votre musée est de montrer le processus continu par lequel la Nation a intégré les populations d'origine étrangère et a su préserver son unité tout en reconnaissant la diversité des origines et des cultures. Ce musée est plus qu'un symbole. C'est un message de confiance dans l'histoire de notre pays mais aussi dans ce que nous sommes et de ce que nous pouvons faire.

La France est un vieux pays d'immigration, l'un des plus vieux pays d'immigration d'Europe. Commencée dès la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle pour répondre aux besoins de ce qu'on appelait la première révolution industrielle, l'immigration s'est poursuivie tout au long du XX^{ème} siècle et s'est amplifiée avec la reconstruction du pays après la guerre, avec la décolonisation et enfin avec la mondialisation. Aujourd'hui un Français sur quatre a au moins un grand parent étranger. Evoquer l'histoire de l'immigration, c'est évoquer l'histoire de France, c'est l'histoire, c'est notre histoire.

Et pourtant, jusqu'à récemment, l'immigration n'apparaissait que faiblement dans les manuels scolaires. Elle n'était guère présentée comme une chance pour notre récit national et était souvent ignorée des Français y compris même de ceux qui en étaient issus. Elle n'avait pas de lieu de mémoire, pas de lieu pour partager les histoires familiales pour retrouver les récits, pour suivre les parcours qui avaient fait que des hommes, des femmes, des familles étaient venus s'échouer ici en



France pour mieux réussir.

Il fallait donc une initiative, et je veux rendre justice à Lionel JOSPIN d'avoir dès 2001, pris conscience de cet étrange oubli, et d'avoir eu la volonté de le réparer en proposant la création d'un musée de l'immigration. Ce projet s'est poursuivi sous la présidence de Jacques CHIRAC, qui a chargé Jacques TOUBON de la responsabilité de faire aboutir cette belle entreprise. Le Palais de la Porte Dorée, qui avait connu son heure de gloire d'une époque dépassée, fut choisi. C'était en 2004 . Ce lieu qui avait été celui de l'exposition coloniale, allait devenir le musée de toutes les immigrations, de toutes les fiertés après avoir été ce lieu où des peuples avaient exposé devant le colonisateur, leurs plus belles réussites. Le Musée national a finalement ouvert ses portes en octobre 2007, c'était il y a 7 ans.

Sept ans c'est long pour une inauguration officielle. Il fallait qu'elle soit suffisamment réfléchie pour qu'elle puisse avoir lieu aujourd'hui, comme si l'immigration devait être toujours un sujet difficile dont il vaudrait mieux ne pas parler, ou alors avec certains mots et dans certaines circonstances. Mais le principal, c'est qu'aujourd'hui ce musée soit là et que la France soit dotée d'une institution destinée à conserver et à mettre en valeur le patrimoine de l'immigration, à montrer, à mesurer l'apport des immigrés et de leurs descendants, leur apport à la Nation. Par le sang versé, par le travail, par le talent, par la réussite. Ce Musée a une double volonté : la reconnaissance de toutes ces origines, de tous ces parcours, de toutes ces nationalités et en même temps, le rassemblement dans un même projet, celui de la France.

Je tiens à remercier les équipes de l'établissement qui, malgré les vicissitudes, ne se sont jamais découragées. Les efforts ont porté leurs fruits : l'exposition permanente aura vu passer 500.000



visiteurs depuis 2007. Deux mille enseignants viennent s'y former chaque année. Et les chiffres de fréquentation ne cessent d'augmenter grâce aux expositions temporaires qui s'y succèdent.

Ce musée doit être à la hauteur de l'ambition qui était celle de ses concepteurs, ce qui suppose à mes yeux de réaffirmer sa dimension culturelle et scientifique. C'est un lieu où il convient de mener un travail, un travail long, un travail obscur parfois, un travail de mémoire. Il convient de lui donner les moyens qui jusqu'à présent ne lui ont pas été accordés. C'est pourquoi une augmentation de près d'un million d'euros sera effective dès l'année prochaine, pour parvenir à un doublement de son budget en 5 ans.

Mais ce qui fait l'originalité, la spécificité de ce musée, c'est d'être à la fois une référence en matière de recherche, un espace de débat et une expression de la diversité, de la multiplicité de toutes les migrations, pour qu'il puisse y avoir cette mise en valeur des souvenirs, des mémoires ici rassemblées à travers ces objets familiers. Je remercie les donateurs qui ont fait en sorte de pouvoir par un instrument de musique, une machine, une étoffe, démontrer le lien qu'ils avaient avec la France et avec aussi leur pays d'origine. Comme si le pays d'origine venait ici s'offrir au pays d'accueil, c'est-à-dire à la France.

Comme la mémoire individuelle, la mémoire d'une Nation est capricieuse, tantôt elle est ingrate, tantôt elle est généreuse. Elle a ses propres rythmes et regarde trop souvent le passé avec les yeux du présent. C'est pourquoi nous avons besoin des historiens, c'est leur rôle. Ce sont eux qui nous rappellent que l'immigration fut à la fois le produit de nos propres nécessités, de nos propres besoins, j'entends par là ceux de la France, et en même temps des convulsions de l'Histoire, qui ont fait que des femmes et des hommes sont partis de très loin pour venir s'établir ici. D'abord ce furent



des ouvriers, ce fut le labeur qui fut la justification de l'immigration.

Les premiers vinrent de tout près, ce furent les Belges, dans l'industrie textile du nord. Puis les Italiens dans l'industrie lourde de l'Est, les Polonais dans les mines. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les Espagnols, les Portugais, les Maghrébins, les Africains, qui contribuèrent à leur façon à la reconstruction du pays, à sa croissance à ce qu'on a appelé les trente glorieuses. Au bout de 30 ans après la guerre, on a estimé que ces forces-là auront construit l'équivalent d'un logement sur deux, d'une machine sur sept, et de 90% des autoroutes de notre pays.

Les crises des années 70 paradoxalement n'ont pas tari les flux, parce que les entreprises continuaient d'appeler de nouveaux immigrés, qui venaient chaque fois de plus loin pour pouvoir occuper des emplois que nul ne voulait occuper. Ce mouvement ne s'est arrêté que récemment.

Enfin la décolonisation poussa des populations jusque-là intimement liées à la France à venir y travailler. Je veux saluer ici, le Président Abdou DIOUF qui jusqu'à récemment était le Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie, et qui est là pour nous rappeler ce lien qui unit les pays autrefois dans la communauté française, et qui aujourd'hui ont un lien qui demeure avec la France, et qui parlent en français. Ces populations venaient de cette Afrique, de ce Maghreb, et considéraient qu'elles avaient le droit de venir, ici. Elles avaient le droit parce que l'histoire leur rappelait le rôle qui avait été celui des plus anciens, ce qu'on appelait les « troupes coloniales », et qui étaient venues sauver la France. Ces troupes venaient de partout. Parmi les « Poilus » de 14-18, on comptait ainsi 180.000 Algériens, 60.000 Tunisiens, 37.000 Marocains, 134.000 soldats d'Afrique noire, 34.000 Malgaches. C'était l'empire qui était venu sauver la France.



Comment oublier 30 ans après, les 100.000 soldats africains de l'Armée de De LATTRE, qui accomplirent le débarquement de Provence, les tirailleurs sénégalais, les goumiers, les tabors, les spahis, les zouaves. Comment oublier les résistants de la MOI (Main d'Oeuvre Immigrée), juifs, arméniens, les martyrs de l'affiche rouge chantés par Aragon.

Comment oublier le dernier Poilu, Lazare PONTICELLI, né en 1897 dans un petit village en Italie. Il n'était même pas français lorsqu'il s'était engagé dans une unité étrangère à 17 ans, en trichant sur son âge. En 1939, il avait demandé à être naturalisé pour participer à la seconde guerre qui venait d'être déclarée. C'était finalement plus qu'un symbole que le Musée national de l'Histoire de l'Immigration l'ait invité à célébrer son 110ème anniversaire ici-même. Tous s'étaient battus pour la France, mais pour une certaine idée de la France. Pour la France universelle, la France ouverte au monde, pour la France capable de promouvoir des idéaux de progrès. Cette France qu'ils voulaient rejoindre pour la servir, cette France qui était la terre espérée de ceux qui ont fui tout au long du 19ème et du 20ème siècle, les massacres, les pogroms, les guerres, les dictatures, et qui trouvèrent dans notre pays un refuge pour fonder leur foyer.

C'est une grande réussite de ce musée que d'évoquer toutes ces mémoires, de nous rappeler que les immigrés, les enfants d'immigrés ont apporté à la science française, à la physique à la chimie, aux mathématiques. Combien de Prix Nobel et de récompenses glorieuses, de Marie CURIE (qui s'appelait de son nom de jeune fille Maria SKLODOWSKA), à Arthur AVILA, franco-brésilien, qui a reçu la médaille Fields de Mathématiques. Tous ces étrangers, tous ces immigrés qui ont fait la fierté de la France dans les domaines qui paraissaient les plus inaccessibles. S'il fallait livrer ici tous les noms de ces milliers d'étrangers, d'immigrés, d'enfants d'immigrés devenus célèbres dans le cinéma, dans la littérature, la peinture, la musique, le sport et la mode. Je veux ici saluer cette belle



exposition sur la mode. La mode fait partie de l'excellence française, la mode fait rayonner la France et nous donne à chaque fois la conviction que nous avons tout inventé. Cette mode, nous en savons maintenant toutes les origines, toutes les provenances, ce sont le plus souvent des créateurs, des créatrices qui ont permis à la France d'être toujours en avant-garde, toujours admirée, toujours reconnue. Voilà ce que montre ce musée, que notre réussite, la réussite la plus flamboyante de la France, elle est celle de tous les Français, et donc de tous ceux qui nés ici ou nés ailleurs, ont donné ce qu'ils avaient de meilleur pour la création, pour l'entreprise, pour l'innovation, pour la recherche, bref, pour la France.

Ce musée national est l'hommage de la Nation à ces millions de gens, qui sont venus en France, qui y ont donné le meilleur d'eux-mêmes et dont les enfants sont pleinement devenus Français et qui en même temps veulent que leur histoire, que leur parcours, que leur diversité, leur singularité et leur origine puissent être reconnus par la République, par celle qu'ils ont voulu servir et à laquelle ils ont profondément adhéré.

L'histoire de l'immigration rappelle néanmoins qu'elle fut toujours l'objet de controverses.

La présence de personnes étrangères a toujours suscité à toutes les époques de l'inquiétude, de la peur, de l'appréhension, surtout quand aux différences de langue, de culture, s'ajoutent des différences de couleur et de religion. Il y a toujours eu des démagogues, pour les attiser, pour utiliser les manquements aux règles communes - qu'il faut déplorer, pour justifier le rejet et démontrer qu'il y en a qui ne s'assimileront jamais. L'exploitation des questions migratoires jusqu'à la tragédie, n'est donc en rien une nouveauté et c'est ce que montre la recherche historique.



Dès août 1893, à Aigues-Mortes, des Français excités par d'absurdes rumeurs, avaient massacré des travailleurs italiens, parce qu'ils venaient prendre des emplois, occuper des villages et finalement mettre en cause les équilibres de telle ou telle famille. Puis la boue antisémite s'est déversée lors de l'affaire DREYFUS.

Les archives de ce musée sont pleines de témoignages dans lesquels des pseudo-scientifiques, mais de vrais idéologues tentaient de démontrer pourquoi les Italiens, les Polonais, les Espagnols, les Arméniens ne pourraient jamais être assimilés par la société française.

Dois-je évoquer la période si noire de la collaboration, le déchaînement des haines, les délations, les compromissions ? Puis la guerre d'Algérie qui déchaîna d'autres passions ? Les années 60 furent aussi des années de violence, des ratonnades. Les années 70 avec - on ne s'en souvient déjà plus, des attentats racistes, des assassinats ? Chaque époque fut marquée par des violences et des intolérances. On pourrait se dire que le pire est passé. Il y a toujours cette récurrence, il y a toujours ce retour.

Certes, il n'y a rien de neuf dans les discours, mais les contextes changent. Les étrangers sont toujours accusés des mêmes maux : venir prendre l'emploi des Français, bénéficier d'avantages sociaux indus quand bien même les études les plus sérieuses montrent qu'ils contribuent davantage aux comptes sociaux qu'ils n'en bénéficient.

Ce sont toujours les mêmes préjugés, les mêmes suspicions qui sont invariablement colportés. Mais le fait nouveau, et nous devons le regarder en face, c'est la pénétration de ces thèses dans un contexte de crise, qui paraît interminable, et d'une mondialisation qui est elle-même insaisissable.



C'est là que réside le fait nouveau, le doute qui s'est installé sur notre capacité à vivre ensemble. Est-ce que la France sera encore la France ? Est-ce qu'elle sera en mesure d'intégrer, d'absorber, d'assimiler, de prendre le meilleur et d'éviter le pire ? C'est cette question qui taraude beaucoup de nos compatriotes. C'est la peur aussi sciemment installée d'une religion, l'Islam, qui de façon inacceptable est présentée par certains comme incompatible avec la République, alors que la République a toujours respecté les religions, et que les religions ont toujours été capables de comprendre les valeurs qui devaient être respectées.

Le fait nouveau, c'est que ces vents mauvais soufflent de plus en plus, et pas seulement en France, partout en Europe. C'est pourquoi il nous faut une fois encore reprendre le combat et faire en sorte de répondre et de ne rien laisser passer, en montrant d'abord la force de l'intégration.

Le musée restitue le parcours de ces millions d'exilés dont la plupart ont fait souche dans notre pays pour devenir français soit directement par la naturalisation. Le musée montre bien les actes qui ont été ainsi posés, ainsi délivrés. On m'a rappelé cette reconnaissance de l'artiste à qui l'on demandait si elle voulait une décoration. « La décoration ? », a-t-elle répondu, « c'est mon acte de naturalisation, me faire devenir français c'est la plus belle reconnaissance que pouvait m'accorder la République ». Il y a aussi par la succession des générations, le droit du sol, le fait que ces descendants d'étrangers sont devenus des citoyens français, pleinement français, et donc pleinement citoyens.

C'est ainsi que les immigrés d'hier et les enfants se sont fondus dans notre société, et en même temps que s'est enrichie à chaque étape, à chaque période leur contribution. Voilà ce message que le musée transmet : avoir confiance dans notre histoire pour être capable de regarder le présent



avec suffisamment de sérénité, de responsabilité et de force pour ne pas nous laisser emporter là où ne voulons pas aller. Les enfants des immigrés dépeints comme inassimilables hier, sont devenus des patriotes sans avoir jamais à renier leurs origines. Parce que depuis 150 ans, la République n'est pas liée aux origines, c'est l'adhésion à un projet commun. Renan, dans sa fameuse conférence de 1882, affirmait que l'existence d'une Nation était un plébiscite de tous les jours, comme l'existence de l'individu était une affirmation perpétuelle de la vie. Savoir tous les jours que nous sommes Français, vouloir être Français, être pleinement conscient que de vivre en France, c'est une somme de devoirs et de droits. De GAULLE, lui-même, ne disait pas autre chose en disant qu'« Est Français celui qui souhaite que la France continue ». Continue dans sa marche, continue dans son destin, continue de porter le progrès, continue d'être à la hauteur de l'idéal qu'elle porte.

Pour y parvenir, l'école joue un rôle fondamental. Elle reste le creuset de l'intégration. Elle est de plus en plus sollicitée. L'école à qui l'on demande à la fois de former, avec une transmission du savoir exigeante et en même temps d'accueillir, d'accueillir parfois des enfants qui n'ont jamais été dans leur famille éduqués dans une autre langue que leur langue d'origine. On demande beaucoup à l'école, on lui demande aussi de faire en sorte que tous les enfants soient dans les mêmes conditions d'égalité. Les réussites scolaires en matière d'intégration sont multiples. Je veux saluer les enseignants qui s'y dévouent et qui parviennent à chaque fois, à chaque année qu'ils ont à recevoir des enfants, à les porter au plus haut niveau. Mais nous devons aussi regarder les échecs. Ils sont là : les décrochages concernent principalement certains quartiers et certains jeunes. Notre premier devoir est de tenir la promesse de l'égalité républicaine. C'est pourquoi la révision des cartes de l'enseignement prioritaire, les moyens donnés à l'éducation nationale, sont des leviers essentiels si nous voulons aller toujours vers une intégration réussie.



De même la lutte contre les discriminations qui existent dans l'orientation, dans la formation, dans l'accès à l'emploi, doivent être également combattues.

Le second pilier de l'intégration, c'est la laïcité. Elle est proclamée. Elle doit donc être enseignée, traduite en principes simples, intelligibles. La laïcité n'est ni la lutte contre la religion, contre une religion. La laïcité n'est pas la suspicion non plus à l'égard de telle ou telle communauté. La laïcité est une école de respect, de la règle commune, une reconnaissance de la liberté de croire ou de ne pas croire. Cette laïcité, nous devons l'ériger en valeur fondamentale mais nous devons aussi faire en sorte qu'elle puisse être, pour chaque jeune, non pas un concept mais une manière vivre, de respecter l'autre, de pouvoir être pleinement lui-même tout en étant entièrement dans la République . La laïcité n'est pas simplement un principe que l'on voudrait poser, c'est ce qui permet dans les actes de la vie quotidienne de savoir ce qu'il est possible de faire et ce qu'il n'est pas possible de montrer ou de faire.

Nous devons faire en sorte que la laïcité soit célébrée partout le 9 décembre, jour anniversaire de la loi de 1905, et en particulier dans les écoles où désormais est affichée la « Charte de la Laïcité ».

Traiter de façon républicaine la question de l'immigration, c'est imposer la vérité des faits mais c'est aussi nous obliger à agir.

La vérité, c'est de ne rien ignorer des tensions, des difficultés et des risques. L'obligation d'agir, c'est d'aller jusqu'au bout de l'intégration, de traiter avec fermeté aussi et humanité, l'immigration clandestine mais de mieux accompagner l'immigration régulière. Agir, c'est être convaincu que la République doit être sûre de ses principes, fière de ses valeurs mais ne doit jamais céder un pouce



de terrain à la facilité et au repli sur soi.

C'est pourquoi, j'ai voulu que la lutte contre le racisme et l'antisémitisme devienne une grande cause nationale. Parce que lorsque l'on a notre Histoire, que l'on porte nos valeurs, lorsque l'on a cette République qui nous rassemble tous, la France ne peut tolérer qu'un citoyen soit agressé pour sa religion, sa couleur de peau, ses origines.

Rien ne sera passé sous silence. Rien ne doit rester impuni. Rien de ce qui fait une insulte à notre République, à notre Histoire, rien ne doit pouvoir passer à côté de la punition qui est justifiée.

Certains s'interrogent sur la volonté des immigrés de s'intégrer - je l'ai dit, le thème n'est pas nouveau - d'autres dissertent sur la capacité de la France à accueillir ces étrangers qui sont là depuis longtemps, ou ces enfants d'étrangers qui sont devenus Français, et se posent la question de l'avenir même de notre identité. Il y en a même qui s'inquiètent de l'efficacité de notre politique migratoire à l'échelle de l'Europe et veulent la reconsidérer.

Nous devons répondre à toutes ces questions. Nous ne devons pas faire comme si elles devaient par principe ou par précaution être écartées. Car sinon, si nous n'avons pas cette franchise entre nous, nous laisserons la place vide pour des discours qui instrumentalisent la peur, la peur de la dissolution de notre pays, de la dislocation, de la disparition.

Vous savez, ceux qui rêvent d'une France en petit, d'une France de dépit, d'une France en repli, bref d'une France qui ne serait plus la France.



C'est pourquoi, nous devons lutter contre ces thèses au nom de la France, pour la France, pour une France qui sera non seulement à la hauteur de son Histoire mais capable de porter un grand projet, de bâtir un avenir, de forger un destin.

C'est pourquoi, au sentiment de dépossession qui est entretenu avec malice, pour ne pas dire avec malignité, il nous faut rappeler à chaque fois aux Français d'où ils viennent, quelles sont les valeurs sur lesquelles notre pays s'est bâti et où nous voulons aller ensemble.

La France est un pays qui porte plus qu'une histoire mais une ambition, qui ne conçoit son destin que dans l'ouverture.

Certes nous devons nous protéger contre toutes les menaces mais la France n'a été victorieuse que lorsqu'elle a été capable de se dépasser. Un pays comme la France n'a pas besoin d'haïr les autres pour aimer les siens. Un pays qui a confiance en lui-même et d'abord dans sa jeunesse. Un pays qui croit en la place de chacun, qui pense que l'éducation est la matrice de tout ce qui fait la citoyenneté, qui fait confiance à la culture pour permettre que chacun puisse s'élever au-delà même de sa condition. Un pays qui veut aller jusqu'au bout de la citoyenneté.

C'est sur ces bases-là que nous devons définir une politique migratoire. Elle est nécessaire.

D'abord, pour ne pas affaiblir les pays d'émigration qui doivent s'appuyer sur leur dynamisme démographique pour leur développement, sur les compétences de leur jeunesse, sur la présence de leurs élites. C'est pourquoi, nous ne pouvons plus regarder le Sud avec les mêmes yeux. Le Sud et notamment l'Afrique qui est un continent de croissance, de développement qui n'a pas besoin de



laisser partir sa population, qui a besoin qu'on lui apporte nos investissements, nos technologies et également notre capacité à créer ensemble.

Nous devons aussi avoir une politique migratoire parce que les pays d'accueil ne peuvent pas, justement, accorder aux migrants, notamment à ceux qui sont persécutés dans leur pays, une place digne si les conditions ne sont pas réunies. C'est-à-dire une capacité à donner un avenir et d'abord un emploi.

Nous devons enfin avoir une politique migratoire pour lutter contre les trafics, contre tous ceux qui font commerce. Il y en a toujours eu dans l'Histoire des étrangers avec des réseaux criminels qui mettent en danger la vie des hommes et des femmes chaque jour. Près de 3500 sont morts depuis janvier dans les eaux de la Méditerranée, la route la plus dangereuse du monde.

Cette politique passe par l'Europe. Notre frontière, c'est Schengen. Cet accord est né de la volonté de remplacer des contrôles aux frontières nationales qui n'avaient plus d'efficacité par des coopérations uniques et sans précédent en termes de liberté, de sécurité et de justice. Et on voudrait faire éclater Schengen ? C'est assez facile, personne ne sait exactement ce qu'est Schengen. Peut-être que certains croient que c'est un personnage dont il faudrait rechercher au plus vite l'identité et la personnalité pour le traduire en justice. Mais Schengen, c'est justement ce qui a permis à tous les pays d'Europe de s'organiser pour justement contrôler l'immigration et avoir une coordination des politiques.

Faire éclater Schengen ? Faire disparaître Schengen ? Mais cela serait reculer, aboutir à rétablir des frontières, pays par pays. Peut-être est-ce pour créer des emplois que certains nous font la



proposition, mais enfin généralement ce ne sont pas les fonctionnaires qui justifient leurs sentiments les plus doux et les plus accommodants.

Nous devons donc défendre ce principe et faire que l'avenir de l'Europe soit de bâtir avec l'ensemble des Etats du voisinage, une politique permettant - je pense à la Méditerranée et au-delà - de conjuguer, la gestion des crises, l'aide au développement, et les contrôles des mouvements de population.

La France sera à l'initiative dans les mois qui viennent, non pas pour défaire Schengen mais pour mieux assurer la sécurité à l'intérieur et le contrôle à l'extérieur, et pour mieux répartir les charges qui pèsent sur les Etats membres, en Europe.

Pour la France, où la question de l'immigration revient régulièrement, un devoir de vérité s'impose.

Depuis 10 ans, notre pays accueille environ 200 000 personnes par an, soit la proportion la plus faible d'Europe, rapportée, bien sûr, à notre propre population. 200 000, certains disent que c'est trop. Qui trouve-t-on ? 90 000 viennent au titre de l'immigration familiale, c'est notamment le cas des conjoints de citoyens français : va-t-on interdire un rapprochement dès lors que le lien a pu être vérifié ? Ce serait insupportable ! Ce serait même contraire aux principes du droit européen et même du droit international.

60 000 autres arrivent chaque année comme étudiants. C'est une volonté pour notre pays, c'est un enjeu d'accueillir les élites de demain, le temps de leur formation. Devrait-on préférer qu'ils se forment ailleurs, aux Etats-Unis, au Canada ou en Australie ? Alors que tout le discours que je porte



depuis deux ans et demi, c'est de dire que nous avons besoin de plus d'étudiants étrangers parce que c'est un investissement considérable pour la France, c'est une chance extraordinaire de pouvoir avoir les meilleurs talents, chercheurs qui viennent, ici, en France, étudier.

Que serait la France dans 20 ou 30 ans si elle ne les accueillait plus alors que le nombre d'étudiants dans le monde va doubler d'ici 2020 ? C'est la raison pour laquelle, les obstacles concernant les mobilités étudiantes ont été progressivement levés parce que la France doit attirer tous les talents du monde entier.

Il y a deux ans, il y avait une circulaire - je ne rappellerais pas le nom de son auteur, qu'importe - dont le seul objet était de limiter le droit au séjour des étudiants et des chercheurs. Cette circulaire a été abrogée mais notre réglementation est encore trop dissuasive. C'est pourquoi, le Gouvernement a créé les « passeports talents » ouvrant un droit à séjour de quatre ans qui seront délivrés de manière simplifiée et de plein droit dès lors que les critères prévus (les ressources, le niveau d'études, le contrat de travail) seront remplis. « Passeport talent », il ne s'agit plus là, d'étudiants, il s'agit de chefs d'entreprise, de cadres, de jeunes techniciens. Ils amplifieront le mouvement initié avec les visas « talents internationaux » qui ont permis une augmentation de 7% du nombre d'étudiants venant en France, et de 20% pour les chercheurs.

Curieux paradoxe, notre pays ! Quand un jeune Français va à l'étranger, on considère que c'est un exil, que nous n'avons pas pu le retenir. Quand un étudiant étranger vient en France, on viendrait le suspecter. Nous devons faire en sorte qu'il y ait plus d'étudiants français qui aillent aussi à l'étranger pour revenir ensuite et que nous puissions accueillir plus d'étudiants étrangers en France.



Puis, pour arriver aux 200 000, il y a l'asile, c'est-à-dire un droit constitutionnel qui fait partie de l'identité même de la France. Il n'est pas tolérable que notre système d'examen du droit d'asile fonctionne aussi mal. Le constat a été fait depuis longtemps. Plus de 18 mois pour avoir une réponse, on a réduit les délais déjà depuis deux ans mais nous devons encore accélérer parce que c'est un double risque que nous faisons courir.

Si le refus est prononcé, toute chance que celui qui est là depuis 18 mois essaie de se réfugier dans l'immigration illégale et si c'est pour une réponse favorable, pourquoi ne lui a-t-elle pas été communiquée plus tôt pour qu'il puisse pleinement s'insérer ?

Nous avons donc préparé un texte qui est en ce moment en discussion au Parlement qui va être voté - je crois avec une large majorité - pour réduire à 9 mois le délai pour traiter une réponse en termes de droit d'asile.

Quant à l'immigration économique, qui a été considérable, elle est devenue résiduelle dans notre pays. La présence de ceux qu'on appelle les travailleurs détachés et qui n'a rien avoir avec ce que l'on croit être l'immigration économique, mais plutôt un abus de situation - ces travailleurs détachés qui ne sont d'ailleurs pas en cause en tant que tels mais qui sont ceux qui viennent en France, de pays européens pour être moins payés parce que les cotisations sociales ne sont pas facturées aux employeurs.

Alors si nous devons respecter la libre circulation qui est un acquis fondamental de l'Europe, elle ne doit pas être détournée, dévoyée parce qu'aujourd'hui la question des travailleurs détachés fait que sur le plan politique il y a l'exacerbation de tensions et sur le plan économique il y a une



concurrence déloyale.

Je ferai donc en sorte dans les prochains Conseils européens de clarifier cette notion de travailleur détaché et d'éviter tous les abus.

Trop de nos concitoyens issus de l'immigration se considèrent encore comme des étrangers, assignés à leurs origines. Et trop de nos compatriotes ont le sentiment qu'ils ne sont plus chez eux quand d'autres se placent en dehors des règles communes. Voilà la tension principale qui existe dans notre pays. Dans les deux cas, c'est la France qui est atteinte, qui est blessée. Nous devons donc réagir à cette double dislocation du pacte républicain pour que chacun se considère français en France et capable de vivre ensemble.

La République n'a d'avenir que si elle sait construire une politique de citoyenneté dont le principe est simple et clair : c'est l'égalité.

La République n'a d'avenir que si les droits et les devoirs sont rappelés à tous, quelle que soit leur nationalité.

La République n'a d'avenir que si aucun territoire n'est relégué, abandonné, oublié. Elle n'a d'avenir que si les quartiers ne deviennent pas des ensembles où vivent les mêmes populations dont la communauté de destin serait celle de leurs communautés supposées d'origines. C'est le sens de la politique de la ville : éviter les concentrations des mêmes sur les mêmes lieux, agir sur les causes des inégalités, multiplier les leviers d'insertion, offrir un avenir en termes de formation, d'emploi, d'accès à la culture.



Le sujet que nous avons à régler, c'est l'immigration d'hier et même d'avant-hier que nous avons à mieux appréhender, où le critère, d'ailleurs, n'est plus la nationalité mais la citoyenneté effective. Quant à l'immigration d'aujourd'hui - dont j'ai dit ici le caractère limité, elle doit être néanmoins accompagnée. C'est le sens du projet de loi sur le séjour des étrangers qui sera discuté au Parlement l'année prochaine. Toute personne qui arrivera en France, quelles qu'en soient les raisons -j'ai évoqué les sources de cette immigration- devra apprendre le français, être formé aux valeurs de la République, à ses règles, à ses usages, à ses droits, à ses devoirs.

Ce parcours d'intégration s'accompagnera de la remise de titres de séjour pluriannuels. A quoi sert-il de faire subir à des étrangers en situation régulière une attente interminable devant les Préfectures, les Sous-préfectures, pour le renouvellement de leur titre de séjour, comme pour bien les punir de ce qu'ils viennent réclamer : un titre de séjour. Ils l'ont déjà, c'est juste pour le renouvellement. Ils l'auront mais ils doivent attendre dans le froid, au petit matin, rien que pour leur montrer qu'ils ne sont pas vraiment, ici, bienvenus.

Ce n'est digne ni pour les fonctionnaires qui ont à traiter ces questions - je veux les saluer, ce n'est pas facile- ni digne pour les personnes ainsi traitées. A quoi sert-il d'instaurer une précarité inutile alors que ces étrangers ont déjà une activité professionnelle ?

Beaucoup d'étrangers, ce ne sont plus les mêmes, sont là depuis des décennies. Ils ont parfois gardé leur nationalité d'origine tout en étant parfaitement intégrés à la société française. C'était leur droit. Ils n'ont pas voulu changer de nationalité ou peut-être n'ont pas pu y accéder. C'est cette situation d'étranger depuis longtemps en France qui a justifié la revendication de leur ouvrir le droit de vote aux élections locales. Beaucoup de pays européens l'ont fait. Pour y parvenir en France,



chacun en connaît les conditions. Mieux vaut un langage de vérité si l'on veut éviter les passions ou les illusions. Rien ne peut se faire sans une révision de la Constitution, ce qui suppose, dans notre droit, une majorité des 3/5ème au Parlement. C'est-à-dire l'accord de toutes les forces républicaines . J'y suis pour ma part favorable, à elles de prendre leur responsabilité.

Ces difficultés - que nous connaissons depuis 30 ans - ne doivent pas nous empêcher d'agir pour favoriser l'autre versant de la citoyenneté, l'accès à la naturalisation. Il n'y a pas de meilleure preuve d'amour à la République que cette déclaration d'allégeance à ses principes et à ses valeurs. Dans le passé récent, certains ont été tentés de réduire le nombre de naturalisations, de compliquer ces procédures comme si devenir Français pour des étrangers qui étaient là depuis des années, qui avaient servi la France, constituait une menace. C'était encore une fois oublier, les vertus intégratrices de la République.

C'est pourquoi, j'ai demandé au Gouvernement, dès 2012, de fixer de nouveaux critères justes et transparents pour l'accès à la nationalité française. Des progrès ont été faits. Le nombre des naturalisations a augmenté mais il y a lieu, encore, d'accélérer les procédures, de les unifier sur le territoire et de bien fixer la nature des critères.

Je souhaite également que la République marque enfin sa reconnaissance à l'égard des vieux immigrés, ceux que l'on appelle les Chibanis. Beaucoup ont été recrutés, il y a des décennies, avec l'espoir d'un retour rapide au pays. Puis, ils ont fait souche dans le nôtre et ont contribué à sa construction.

A la France, ils ont donné leur jeunesse, leur labeur, leurs bras. Il est temps que l'on cesse de leur



opposer des règles tatillonnes pour qu'ils ne puissent accéder véritablement à leurs droits ou à leurs prestations sociales.

Il est temps aussi que leur naturalisation soit facilitée, comme l'a proposé un rapport parlementaire. C'est la raison pour laquelle la loi sur le vieillissement, puisqu'il s'agit de travailleurs âgés, ouvrira la naturalisation de plein droit à tous les étrangers âgés de plus de 65 ans qui ont vécu plus de 25 ans en France et qui ont au moins un enfant français.

Il y a aussi les jeunes français qui veulent pleinement participer à la vie de notre pays. C'est toute la question de la représentation. Elle n'obéit pas à des logiques législatives, à des quotas ou des règles.

C'est une obligation pour toutes les forces politiques sociales économiques de notre pays. Faire en sorte que ceux qui parlent au nom des autres puissent ressembler aux autres. Faire en sorte que ceux qui décident pour les autres puissent être finalement comme les autres.

Ce travail-là doit être mené systématiquement parce que lorsqu'une représentation n'est plus fidèle à l'état d'une société, la société ne se reconnaît plus dans celles et ceux qui les représentent.

C'est un grand enjeu. Des progrès ont été faits lors des élections locales - je sais que dans les entreprises, il y a également cette volonté - mais pourquoi y aurait-il cette facilité dans la culture, dans le sport et cette résistance dans nos institutions ou dans les entreprises ?

Bien sûr qu'il y a la méritocratie scolaire, et elle donne des résultats. Combien de jeunes qui sont de



toutes les couleurs de la France ont réussi les meilleurs examens, obtenu les meilleurs diplômes ? Ils frappent à la porte, à leur tour, demandent leur part et à qui on demande plus qu'à d'autres d'attendre, d'attendre encore ? Eh bien non ! Il n'est plus temps d'attendre. Il faut que la société française puisse être représentée avec toutes les couleurs, toutes les forces, toutes les forces vives de la France.

L'immigration en France, c'est l'histoire de millions de personnes venues d'ailleurs, de très loin ou parfois de plus près qui voulurent un jour fondre leurs aspirations personnelles, familiales dans le rêve français.

C'est ainsi que notre histoire s'est faite. Notre pays ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui sans cette multiplication de talents et d'atouts. Bien sûr que cette immigration a suscité également tout au long de son histoire, frustrations, fractures, frictions, nous ne devons ni ignorer les talents ni occulter les peurs.

Cette diversité est une chance si nous savons la valoriser, l'enrichir, la dépasser, si nous savons affirmer une volonté commune de vivre ensemble, ce qui suppose une pleine adhésion à la République. Sinon c'est le piège de la division, la menace du communautarisme, la confrontation des cultures et donc, le racisme, l'antisémitisme, la détestation de l'autre.

C'est en prenant en compte ces risques qui sont là, dans la France du 21^{ème} siècle, que nous ne pensions plus imaginer ou voir, c'est en prenant en compte ces risques que nous devons nous élever, pour faire en sorte que la Nation redevienne facteur d'espoir. La France doit avoir confiance dans la France.



C'est une responsabilité dont l'Etat a la charge pour garantir la cohésion et l'apaisement. Je l'ai dit, l'éducation en est la première condition mais l'école ne peut pas répondre à un défi aussi grand. Toutes les institutions sont concernées : les institutions publiques mais également les entreprises privées. La réussite de notre pays dépend de notre capacité à régler cette question de la citoyenneté et de l'immigration.

C'est aussi une responsabilité individuelle car l'histoire de l'immigration nous l'enseigne aussi. Vivre en France, c'est une chance. Elle doit être ressentie, comprise, saisie pour pouvoir être mise au service du destin commun.

Votre musée montre que cet espoir est possible puisqu'il apporte la preuve que des femmes et des hommes arrachés parfois dans la douleur à leur pays d'origine, qui ont connu bien des épreuves, ont été capables, sur notre propre sol, de donner le meilleur de leur vie, de faire en sorte que leurs enfants puissent être pleinement des citoyens et d'accomplir ce qui a été, un moment, leur destin.

L'histoire de l'immigration fait partie de notre histoire nationale mais la réussite de l'intégration déterminera notre destin national.

Votre musée, votre institution, votre Cité a l'immense mérite de donner à des générations d'immigrés la place qui doit leur revenir et de nous faire comprendre qu'ils ont fait le visage de la France.

Un visage qui a la couleur de la République. Celle qui unit, rassemble et fédère. Une Nation qui doit être fière d'elle-même et sûre de son destin. C'est quand la Nation est fière, quand elle sait où elle



va et quand son destin est partagé que cette grande Nation qui s'appelle la France peut résister à tout pour faire le meilleur et conjurer le pire.

Merci.

